

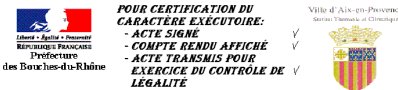


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-370**

Séance publique du

6 octobre 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20231006- lmc1246142-DE-1-1
Date de signature : 12/10/2023
Date de réception : mercredi 11 octobre 2023
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : DÉNOMINATION DU PARKING A L'ARRIÈRE DE L'ESPACE DES VIGNERONS AUX
MILLES: "PARKING SYNDICAT AGRICOLE"**

Le 6 octobre 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 29 septembre 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Laure SCANDOLERA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Alain PARRA à Madame Josy PIGNATEL.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Sylvain DIJON, Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Gilles DONATINI donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T. Adjoint Infrastructures et
Déplacements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2023

Nomenclature : 8.3
Voirie

RAPPORTEUR : Monsieur Gilles DONATINI
CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur CHEVALIER Eric

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : DÉNOMINATION DU PARKING A L'ARRIERE DE L'ESPACE DES VIGNERONS
AUX MILLES: "PARKING SYNDICAT AGRICOLE"- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le 24 juin 2023, le terrain situé à l'arrière de l'espace des Vignerons, localisé entre la voie ferrée et la rue Albert DECANIS, a été inauguré. En effet, la Ville a aménagé un parking contenant 49 places ainsi qu'un emplacement réservé aux livraisons. A cette occasion, Monsieur Jean Granon, Président du Syndicat Agricole des Milles ainsi que son conseil d'administration ont fait part de leur souhait de dénommer ce parking sans nom en :

« Parking SYNDICAT AGRICOLE »

Il indique qu'il s'agit d'un lieu chargé de souvenirs importants pour le village des Milles. En effet, de nombreux habitants des Milles vivaient de l'agriculture, ils se rencontraient dans un hangar en lieu et place de l'actuel Espace des Vignerons. Ainsi ils entreposaient des engrais et des céréales qu'ils triaient notamment pour les futures semences. Le blé et l'orge étaient broyés en farine pour les animaux. Cet hangar servait d'abri pour entreposer leurs matériels agricoles tels que des tracteurs ou des charrues. Outre un entrepôt de stockage, ce lieu représentait le cœur de l'organisation agricole du village où une commission des labours composée de 6 personnes, déterminait l'utilisation du matériel par exemple.

La coopérative vinicole des Milles s'étant constituée en 1924, elle a fait construire la même année une cave. Puis successivement des cuves et un nouveau bâtiment sont venus s'y ajouter. C'est environ quatre-vingt-dix ans plus tard qu'elle fut détruite pour laisser place à

l'actuel Espace des Vignerons. L'inscription « Coopérative Vinicole des Milles » figurant sur une des façades du nouveau bâtiment permet de se souvenir de cette période.

Je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la dénomination « **Parking SYNDICAT AGRICOLE** » identifiée sur le plan joint.

DL.2023-370 - DÉNOMINATION DU PARKING A L'ARRIÈRE DE L'ESPACE DES
VIGNERONS AUX MILLES: "PARKING SYNDICAT AGRICOLE"-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Perrine MEGGIATO



Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO



(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

